



Éducation et Apprentissage de la petite enfance

Division de la réussite scolaire et de l'inclusion
1181, avenue Portage, salle 307, Winnipeg (Manitoba) Canada R3G 0T3
Tél. 204 945-0435 Téléc. 204 945-8303
www.edu.gov.mb.ca

DESTINATAIRES : Directeurs généraux de division scolaire

Bonjour,

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba vous informe par la présente que le formulaire de demande du Fonds pour l'amélioration de l'équipement dans le cadre de la stratégie en matière de compétences pour l'année scolaire 2022 - 2023 est maintenant disponible. La date limite de présentation d'une demande est le 27 mai 2022. Veuillez distribuer les renseignements fournis dans la présente lettre ainsi que les pièces jointes à vos écoles.

L'objectif des subventions du Fonds est d'appuyer les programmes et les élèves qui profitent des possibilités d'emploi offertes au Manitoba et de maintenir le développement d'une main-d'œuvre qualifiée au Manitoba.

Comme par le passé, le Fonds pour l'année scolaire 2022 - 2023 s'élève à 1,5 million de dollars et a pour but d'améliorer les programmes d'enseignement technique et professionnel et d'arts industriels de la 7^e à la 12^e année. Cet appui vise à assurer une programmation pertinente qui répond aux besoins actuels et futurs du marché du travail. À titre de référence, vous trouverez ci-joint un document énonçant les critères et les lignes directrices s'appliquant aux demandes de ces fonds.

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba continue à prendre des mesures pour simplifier et alléger le processus de demande du Fonds pour votre division scolaire, vos écoles et vos enseignants. Veuillez examiner tous les renseignements se rapportant au *Formulaire de demande et de recommandation* du Fonds qui sont décrits sous « Processus de réception des demandes » et « Directives relatives à la présentation des demandes ».

Des renseignements sur la demande de financement et le formulaire de demande et de recommandation de subvention du Fonds sont accessibles en ligne sur le site Web de l'éducation technologique à : www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/etech/equipement/index.html.

Pour en savoir plus ou obtenir de l'aide pour préparer votre demande, veuillez contacter la Section du programme d'études technologiques du secondaire par courriel à tve@gov.mb.ca, par téléphone au 204 945-1857, ou sans frais au 1 800 282-8069, poste 1857.

Fonds pour l'amélioration de l'équipement
dans le cadre de la stratégie en matière de
compétences pour l'année scolaire 2022 - 2023
Page 2

Toutes les divisions scolaires sont priées d'envoyer la copie originale de leurs demandes (maximum de 5) par la poste à :

Fonds pour l'amélioration de l'équipement dans le
cadre de la stratégie en matière de compétences
Section du programme d'études technologiques du secondaire
1567, avenue Dublin
Winnipeg (Manitoba) R3E 3J5

La date limite de présentation des demandes est le 27 mai 2022.

Après avoir terminé le processus d'examen des demandes, le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba informera les divisions scolaires des résultats de leur demande. Veuillez noter qu'il revient à la division scolaire d'informer les écoles individuellement.

Nous vous remercions de votre intérêt à appuyer les programmes et les élèves qui contribuent au développement d'une main-d'œuvre qualifiée au Manitoba.

Veuillez agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

La sous-ministre adjointe,



Janet Tomy
Division de la réussite scolaire et de l'inclusion

p. j.

c. c. : Présidents de commission scolaire
Secrétaires-trésoriers de division scolaire
Gilles Landry, conseiller en éducation technologique
Yvonne Hansen, coordonnatrice de l'agrément, Apprentissage Manitoba